



Le solaire photovoltaïque belge égale désormais la puissance nucléaire (pas l'énergie)



2020 détrône 2011 et devient la meilleure année d'équipement solaire en Belgique avec

1 GWc installé, ce qui porte le parc photovoltaïque à 6 GWc. Le photovoltaïque a ainsi fourni plus de 6% de l'électricité totale consommée en Belgique en 2020.

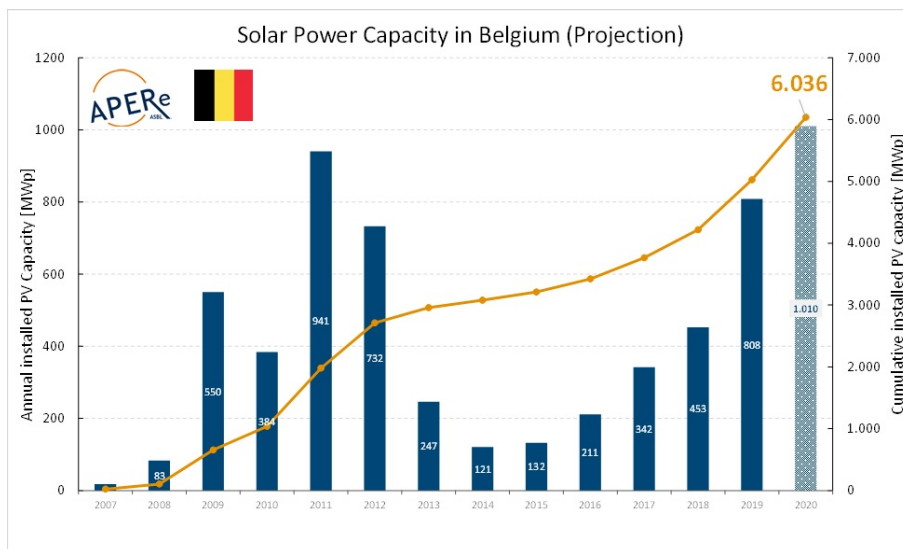
Les statistiques de l'Association pour la Promotion des Energies Renouvelables (APERe) indiquent que la croissance des installations photovoltaïques se poursuit. La Flandre porte la dynamique avec plus de 800 MWc installés en 2020, suivie par la Wallonie avec environ 140 MWc et Bruxelles qui bat son record en dépassant les 50 MWc.

Sur base des statistiques officielles encore partielles et des chiffres des acteurs du marché, 2020 représente donc la meilleure année d'installation en Belgique en augmentant la capacité annuelle installée de 25% par rapport à 2019.

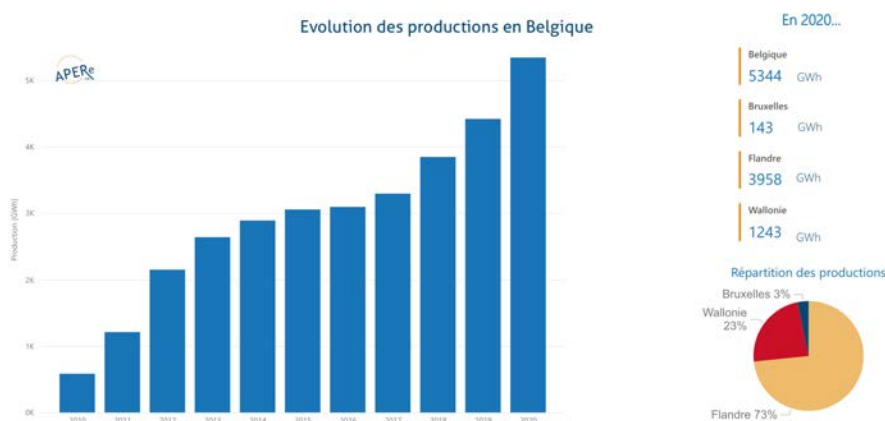
Le parc photovoltaïque belge atteint désormais une puissance installée cumulée de 6 036 MWc (6 GWc).

Si cette puissance est maintenant équivalente à celle de tous nos réacteurs nucléaires, il n'en va pas de même pour l'équivalence des quantités annuelle d'électricité produite. En cette matière, cela dépend de la disponibilité des réacteurs nucléaires, le rayonnement solaire étant, lui, constant d'une année à l'autre.

Si on considère le standard international de 80% de disponibilité nucléaire, le solaire belge permet de compenser 75% de la production annuelle d'un gros réacteur nucléaire. Si l'on regarde la disponibilité réelle de 2020 (62,3% de disponibilité nucléaire), le photovoltaïque belge permet de compenser la totalité de la production de ce réacteur.



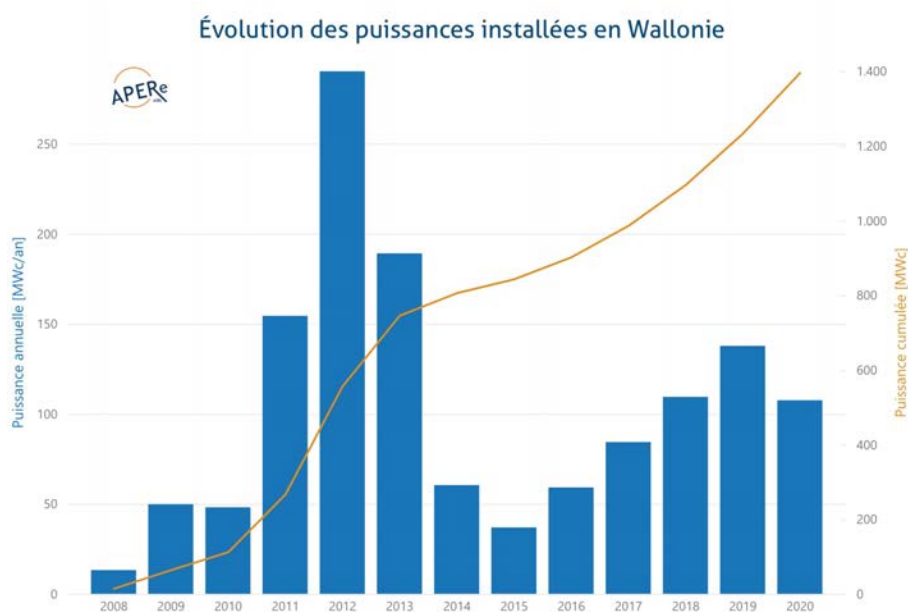
Avec un peu plus de 5 TWh d'électricité solaire produite en 2020, le solaire représente 30% de l'équivalent de la consommation des logements belges (3.500 kWh/an par ménage) ou un peu plus de 6 % de la consommation électrique totale de la Belgique (82 TWh).



Un ralentissement des installations en Wallonie

Si la Flandre et la Région de Bruxelles-Capitale se sont démarquées cette année, nous remarquons une diminution des installations de la part de la Wallonie.

En effet, si la Région Wallonne avait suivi la performance des autres Régions, nous estimons qu'elle aurait installé 3 fois plus, soit entre 350 et 400 MWc. Ce ralentissement wallon s'explique notamment par une baisse de 60% des grandes installations (250 à 750 kWc) et d'un effondrement de 85% sur les très grandes installations (> 750 kWc).



Néanmoins, les petites installations se maintiennent partout sur le territoire où y sont

en forte augmentation. En Flandre notamment (+45%), suite à l'effet d'annonce de la compensation garantie 15 ans sur les tarifs réseaux si l'installation se faisait avant fin 2020.

Cette annonce a néanmoins été invalidée par la décision de janvier 2021 de la cour constitutionnelle.

Les petites installations (≤ 10 kWc) représentent 60 à 65% de la puissance installée à l'échelle belge, les 10 à 250 kWc représentent 10%, et les grandes et très grandes installations représentent 2 % respectivement.

Des ambitions à revoir à la hausse

L'objectif d'arriver à 5 GWc d'installation photovoltaïque d'ici 2020 a bel et bien été atteint, voire même surpassé. Ces chiffres démontrent qu'une ambition mesurée serait de proposer un rythme d'installation de 1,5 GWc par an d'ici 2030 et donc d'atteindre au moins 22 GWc au lieu des 11 GWc actuellement visés.

Un scénario réalisable dans la mesure où la Belgique a déjà eu deux années à 1 GWc d'installation ces dix dernières années, et que la moyenne des quatre dernières années est de 650 à 700 MWc installés par an, cela avec des prix qui deviennent toujours plus abordables.

Enfin, notons que les gouvernements successifs ont tous, par le passé, sous-estimés le développement possible de la technologie solaire photovoltaïque. Le premier objectif fixé pour 2020 a ainsi été atteint ...dès 2011. Une politique réellement ambitieuse pourrait donc fixer des objectifs plus importants.

Contact presse : Directeur de l'APERe - Benjamin Wilkin - 0477 40 13 86

À propos de l'APERe

L'APERe accompagne les citoyens et les collectivités (communes, Communautés d'énergie, PME) dans leur appropriation de l'énergie vers un système 100% renouvelable, durable et solidaire, en suivant les principes de la Démocratie Énergétique.

Reconnue en tant qu'organisme d'éducation permanente, l'APERe mène une action d'éducation et de conseil sur base de projets (campagnes, information, formation, facilitateur, études d'intérêt collectif) et d'activités de terrain (stands, conférences, animations), autour de quatre axes : Prosumers, Coopératives, Territoires et Observatoire.

Avec ses membres et partenaires, l'APERe est un réseau qui rassemble les compétences académiques et associatives en Wallonie et à Bruxelles.

www.apere.org



APERe asbl

15 rue F. Bernier , B-1060 Bruxelles

info@apere.org

www.apere.org



Ce message a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous recevez cet email car vous êtes inscrit à notre liste presse
[Lire notre politique de confidentialité](#)
[Voir dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)